



Agefiph (Association de Gestion du Fond d'Intervention pour les personnes Handicapées)



DESCRIPTIF

Au service des personnes handicapées, des entreprises privées et des organismes de formation. L'Agefiph favorise l'insertion, le maintien et l'évolution professionnelle des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé. Ses actions permettent aux personnes handicapées de trouver et de mettre en œuvre des solutions afin **d'accéder à la formation et à l'emploi**.



LOCALISATION

35, avenue de Paris,
45000 ORÉANS

OFFRE DE SERVICE MOBILISABLE

Les aides financières de l'Agefiph s'adressent à toutes les personnes reconnues handicapées ou ayant engagé des démarches de reconnaissance du handicap, qu'elles soient en recherche d'emploi, en formation, en alternance, salariées ou travailleurs indépendants afin de faciliter l'insertion professionnelle ou la poursuite **des études en alternance** par exemple.

L'Agefiph est également aux côtés des professionnels de l'emploi et de la formation afin qu'ils puissent conseiller, orienter, accompagner et former toutes les personnes quel que soit leur handicap.

Enfin, l'Agefiph incite les entreprises à agir en faveur d'une société plus inclusive. Au plus près de leurs besoins, l'Agefiph les conseille et les accompagne dans leurs actions emploi handicap et notamment sur le volet de l'alternance (aides financières, conseil, mise en relation).

LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Afin de bénéficier des aides financières de l'Agefiph un dossier de demande d'intervention doit être envoyée à la délégation pour instruction de la demande. Dans le cadre d'un accompagnement à l'entrée en formation, contacter les Ressources Handicap Formation.



Qui contacter ?

le service Ressource Handicap
Formation de l'Agefiph :
rhf-cvl@agefiph.asso.fr



Pour aller plus loin...

- <https://www.agefiph.fr/>
- <https://fr-r.facebook.com/pg/Agefiph.Centre/posts/>
- [Les Ressources Handicap Formation\(RHF\)](#)